







INFO C.A. vous présente en bref les principales décisions du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette et les points d'information transmis à l'occasion de l'assemblée ordinaire tenue le 12 juin 2013.

Mot du président

Le rôle du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ont été confrontés dernièrement à des prises de décision assez lourdes de conséquences, tant pour la conduite de l'établissement que pour le respect des lois et des règlements qui assurent la bonne marche d'un établissement et l'utilisation équitable des deniers publics.

Rappelons-nous que la constitution d'un conseil passe par une démarche démocratique et les membres sont élus ou nommés par la population ou des organismes qui la représentent. Ce sont toutes des personnes bénévoles qui acceptent de participer à la bonne marche de leur établissement de santé. Ils participent au choix de leur directeur général et approuvent ou refusent les nominations des directeurs. Par ailleurs, une fois nommés, ils siègent à titre personnel et n'ont pas à rendre compte systématiquement au collège qu'ils ou qu'elles représentent. On oublie souvent cette subtilité des règlements qui nous régissent.

Voilà pour la nature et les rôles des membres du conseil d'administration.

Le réseau de la santé est un organisme très règlementé, normé et presque entièrement financé par les fonds publics. Nous devons nous y conformer sous peine d'être mis sous tutelle.

Bien sûr, nous devons faire des choix parmi les postes budgétaires et les services dont nous disposons. C'est ce que nous avons fait lors de l'assemblée du 14 mai dernier en nous basant sur les scénarios proposés par la direction. Maintenant que ces choix ont été faits et qu'ils ont été communiqués à l'Agence régionale, nous devons veiller à leur réalisation.

Les réactions ont été nombreuses à la suite de l'adoption du budget et plusieurs souhaitaient qu'on le modifie. Mais la voie que nous avons choisie se base sur la performance des services en comparaison avec ce qui se fait dans d'autres établissements; par conséquent, là où les coûts sont plus élevés qu'ailleurs, nos choix devenaient plus évidents.

L'année 2013-2014 est déjà entamée et nous voulons nous assurés que les résultats seront au rendez-vous.

Permettez-moi en terminant de vous souhaiter un bel été, de belles vacances et toute la santé pour en profiter.

Le président du conseil d'administration Martin Boucher

pgmb@globetrotter.net









































Photos : gracieuseté de M. Sylvain Michaud Assistant-chef, technicien médical - Laboratoires



AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Contrat d'affiliation avec l'Université Laval

Le conseil d'administration a ratifié le contrat d'affiliation avec l'Université Laval et autorisé le directeur général à signer ledit contrat d'affiliation. Ce contrat permettra notamment à l'établissement de participer au comité des directeurs d'enseignement des établissements universitaires et constitue une étape importante vers une éventuelle désignation de « Centre affilié universitaire.

Entente de gestion et d'imputabilité 2013-2014

Le conseil d'administration a entériné l'entente de gestion et d'imputabilité 2013-2014 avec l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et autorisé le directeur général à signer au nom de l'établissement ladite entente de gestion et d'imputabilité. Les cibles de résultats inscrites à la présente entente ont fait l'objet de discussion entre les dirigeants de l'Agence et du CSSS de Rimouski-Neigette.

Motion de félicitations au docteur Jocelyn Bérubé

Le conseil d'administration a adopté une motion de félicitations à l'endroit du docteur Jocelyn Bérubé à la suite de l'hommage qui lui a été rendu récemment par ses pairs. Le docteur Bérubé a reçu le prix « CLINICIEN ENSEIGNANT EN RÉGION »par le Département de médecine familiale et de médecine d'urgence de l'Université Laval.

AFFAIRES CLINIQUES

Présentation de l'oncologie

M. Nelson Charette, directeur du programme de lutte contre le cancer et des affaires universitaires et le docteur André Blais ont présenté l'oncologie. Dans un premier temps, le docteur Blais a résumé qu'est-ce qu'un cancer. Par la suite, monsieur Charette a présenté l'évolution du dossier oncologique au CSSS de Rimouski-Neigette. Cette présentation a été très appréciée des membres du conseil d'administration.

AFFAIRES FINANCIÈRES, INFORMATIONNELLES ET MATÉRIELLES

États financiers 2012-2013

Le conseil d'administration a adopté le rapport financier vérifié de l'exercice 2012-2013 pour dépôt à l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et au ministère de la Santé et des Services sociaux et autorisé le président du conseil d'administration et le directeur général à signer ledit rapport et les documents s'y rapportant. Le CSSS de Rimouski-Neigette termine l'année financière avec un déficit de 508 424 \$. L'écart entre le déficit estimé à la période 11 de 2 204 370 \$ et le réel au 31 mars 2013 s'explique, entre autres, par des revenus additionnels confirmés lors des travaux de fin d'année pour les chirurgies, l'équité intrarégionale, les conventions collectives et divers revenus pour un total de 1 060 546 \$.

Nomination d'un auditeur indépendant pour l'exercice 2013-2014

Le conseil d'administration a nommé le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton pour effectuer l'audit des états financiers du CSSS de Rimouski-Neigette pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2014, pour la somme de 46 000 \$.

Demande d'autorisations d'emprunts pour liquidités

Le conseil d'administration a autorisé le directeur général ou la directrice des ressources financières et informationnelles à signer au nom de l'établissement tout document et à poser tout geste pour l'obtention d'autorisations d'emprunts pour un montant maximum de 4 M\$ permettant de couvrir les besoins de liquidités pour la période se terminant le 31 décembre 2013. Cette demande d'autorisation est une mesure de sécurité au cas où l'établissement en aurait besoin durant la période estivale.

Plan directeur de sécurité des actifs informationnels

Le conseil d'administration a approuvé le plan directeur de sécurité des actifs informationnels et a confié à la directrice des ressources financières et informationnelles la responsabilité de sa mise en application et de son respect. Cette action a été réalisée afin de répondre aux attentes du MSSS en regard de la sécurité des actifs informationnels et des exigences relatives à la gestion des identités et des accès aux systèmes informatiques.

Plan triennal de rénovation fonctionnelle mineure – 2012-2015

Le conseil d'administration a approuvé le plan triennal de la rénovation fonctionnelle mineure 2012-2015 et mandaté le directeur des services techniques et de la logistique immobilière pour qu'il assure le suivi et signe tous les documents s'y référant. Ce plan constitue les prévisions d'investissements pour les projets de rénovation fonctionnelle mineure pour nos immeubles, par tranche annuelle, pour une durée de trois

ans. Le budget alloué pour l'année 2012-2013 est de 393 828 \$. Les sommes non utilisées peuvent être reportées d'une année à l'autre, d'un projet à l'autre.

Plan triennal du maintien des actifs immobiliers 2012-2015

Le conseil d'administration a approuvé le plan triennal pour le maintien des actifs immobiliers 2012-2015 et mandaté le directeur des services techniques et de la logistique immobilière pour qu'il assure le suivi et signe tous les documents s'y référant. Le budget alloué pour l'année 2012-2013 est de 2 320 635 \$. La réfection du bloc opératoire est l'un des projets priorisés pour 2012-2013.

AFFAIRES MÉDICALES

Nominations médicales et cessation d'exercer la profession au CSSS de Rimouski-Neigette

Suivant les recommandations du comité exécutif du CMDP, le conseil d'administration a accepté les demandes de nomination suivantes :

- Dre Valérie Leclerc, rhumatologue, statut de membre actif du CMDP;
- Dr Mathieu Rivard, omnipraticien, statut de membre associé du CMDP.

Le conseil d'administration a également accepté les demandes de cessation d'exercer la profession au CSSS de Rimouski-Neigette des docteurs Michel Y. Pelletier et Ak'ingabe Guyon, spécialistes en santé publique.

Pétition FIQ - Demande de moratoire sur les mesures d'optimisation

Le conseil d'administration a accueilli la pétition déposée par la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec réclamant l'arrêt des mesures votées le 14 mai dernier par le conseil d'administration.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mardi 17 septembre 2013. Le projet d'ordre du jour sera affiché aux endroits habituels.

Rédaction: Johanne Nellis, secrétaire administrative